COMMENT MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE GENRE DANS LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE?

Séminaire international - Septembre 2024 - Abidjan

AMELIORER L'ACCES DES FEMMES A LA PROPRIETE FONCIERE

Expérience de l'Ouganda

Nelsy Affoum
Analyste
Gender Innovation Lab (GIL, Banque Mondiale)

WORLD BANK GROUP

GENDER INNOVATION LAB

FAR
Réseau International Formation Agricole et Rurale

Le Laboratoire d'innovation sur le genre en Afrique (GIL) réalise des **évaluations d'impact** sur les résultats des interventions de développement en Afrique subsaharienne afin de déterminer **ce qui fonctionne** et **ce qui ne fonctionne pas** pour améliorer l'**égalité entre les hommes et les femmes** et d'utiliser ces données pour élaborer des **politiques.**

CONSTRUIRE LA BASE DE DONNÉES SUR LE GENRE À TRAVERS L'AFRIQUE POUR INFORMER LES OPÉRATIONS ET LES POLITIQUES À GRANDE ÉCHELLE

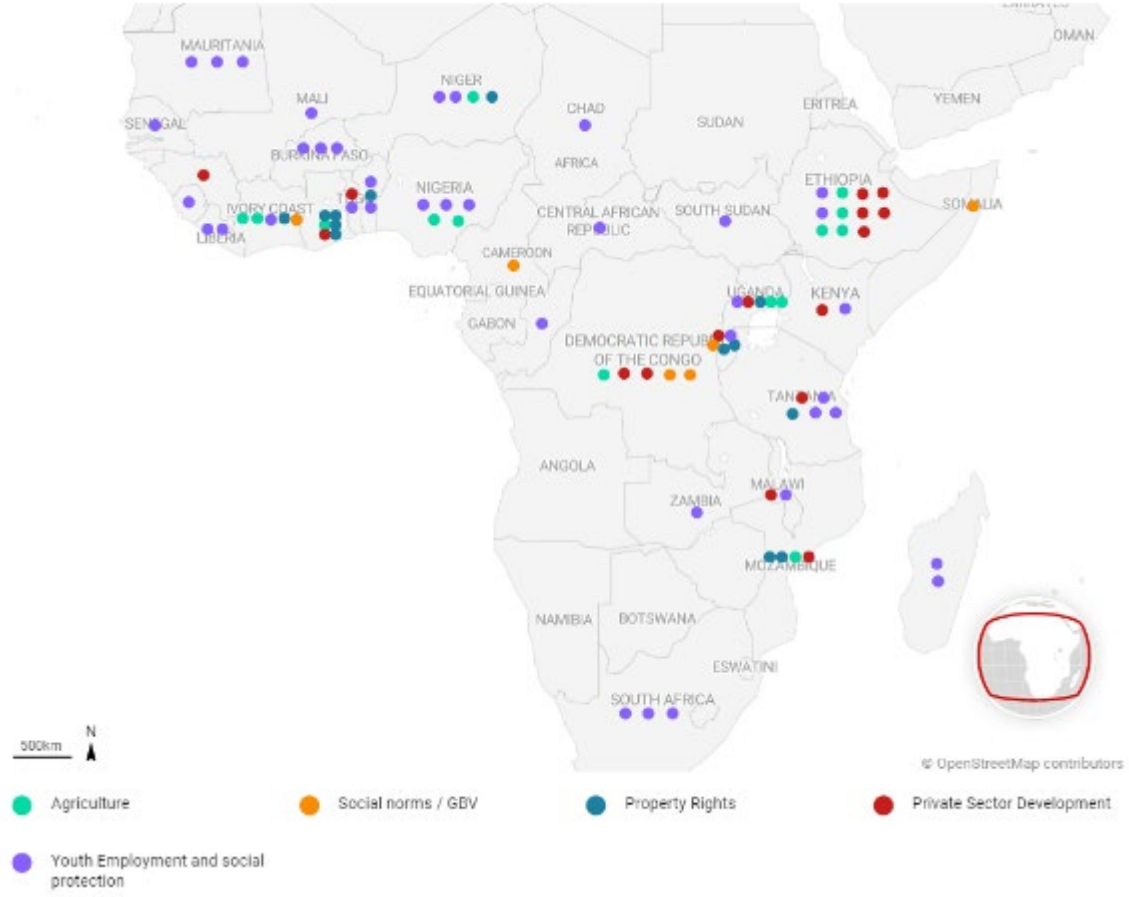

Équipe d'économistes, de spécialistes des sciences sociales, de spécialistes de l'application de la recherche

- Agriculture
- Développement du secteur privé
- Droits de propriété
- Emploi des jeunes
- Normes sociales/VBG
- Protection sociale

CONTEXTE DE L'OUGANDA

➔ En Ouganda, où une grande partie de la population est employée dans l'agriculture **(72 %, 2022),** la terre est essentielle pour l'économie et la croissance. Elle est malheureusement sous-utilisée.

➔ Conformément à l'article 273 (1) de la Constitution de 1995 et à la loi foncière de 1998 Cap. 2004, la terre en Ouganda appartient aux citoyens et leur est conférée. Ces lois **interdisent également toute discrimination fondée sur le sexe** en matière de propriété foncière.

➔ Cependant, malgré ces dispositions légales, les femmes ougandaises, qui représentent 50,47 % de la population, possèdent moins de 20 % des terres avec des parcelles 60 % plus petites que celles des hommes.

➔ **De plus, les lois coutumières prévalent et sont largement pratiquées dans tout le pays.**

➔ Pour parvenir à l'égalité des sexes en matière de propriété foncière, il est essentiel de faire tomber les barrières, de remettre en cause les lois discriminatoires et de s'attaquer aux normes sociales et aux systèmes patriarcaux qui entravent l'accès des femmes à la terre.

FORMALISER LES DROITS FONCIERS DES FEMMES POUR PROMOUVOIR À LA FOIS L'EFFICACITÉ ET L'ÉQUITÉ

➔ La Banque mondiale soutient l'Ouganda par le biais de projets visant à moderniser l'administration foncière et à élargir l'accès aux titres fonciers.

➔ Le projet de compétitivité et de développement des entreprises (CEDP) renforce le système d'administration foncière.

➔ Pour comprendre ce qui fonctionne pour renforcer l'inclusion des femmes dans la propriété foncière formelle, le GIL a collaboré avec le ministère ougandais des terres, du logement et du développement urbain (MLHUD) et l'équipe du projet de développement de la compétitivité et de l'entreprise (CEDP).

Notre Défi :

Explorer l'impact de l'inclusion du nom d'une femme sur un titre foncier sur les résultats agricoles et domestiques, au-delà de l'impact de la simple possession d'un titre foncier.

ACTIONS MENÉES & INNOVATIONS/1ERE PHASE

- Étude menée dans la région ougandaise d'Ankole (Sud-Ouest), sur 739 couples mariés de 170 villages.

Titres de propriété subventionnés

- Exiger la présence de l'épouse pendant la discussion
- Fournir des informations sur les avantages de l'ajout du nom de l'épouse au titre de propriété (à l'aide d'une vidéo)
- Conditionner l'offre de titrage à l'ajout du nom de l'épouse au titre de propriété

- Les participants décident : (i) s'ils acceptent l'offre ; et si oui (ii) le(s) nom(s) qui figurera(ont) sur le titre.
- L'équipe revient plus tard : d'abord pour adjuger la parcelle, puis pour la délimiter, et enfin pour délivrer le titre de propriété.
- Les participants sont invités à confirmer/actualiser leurs décisions lors des visites de démarcation et d'adjudication.

ACTIONS MENÉES & INNOVATIONS/ 2EME PHASE

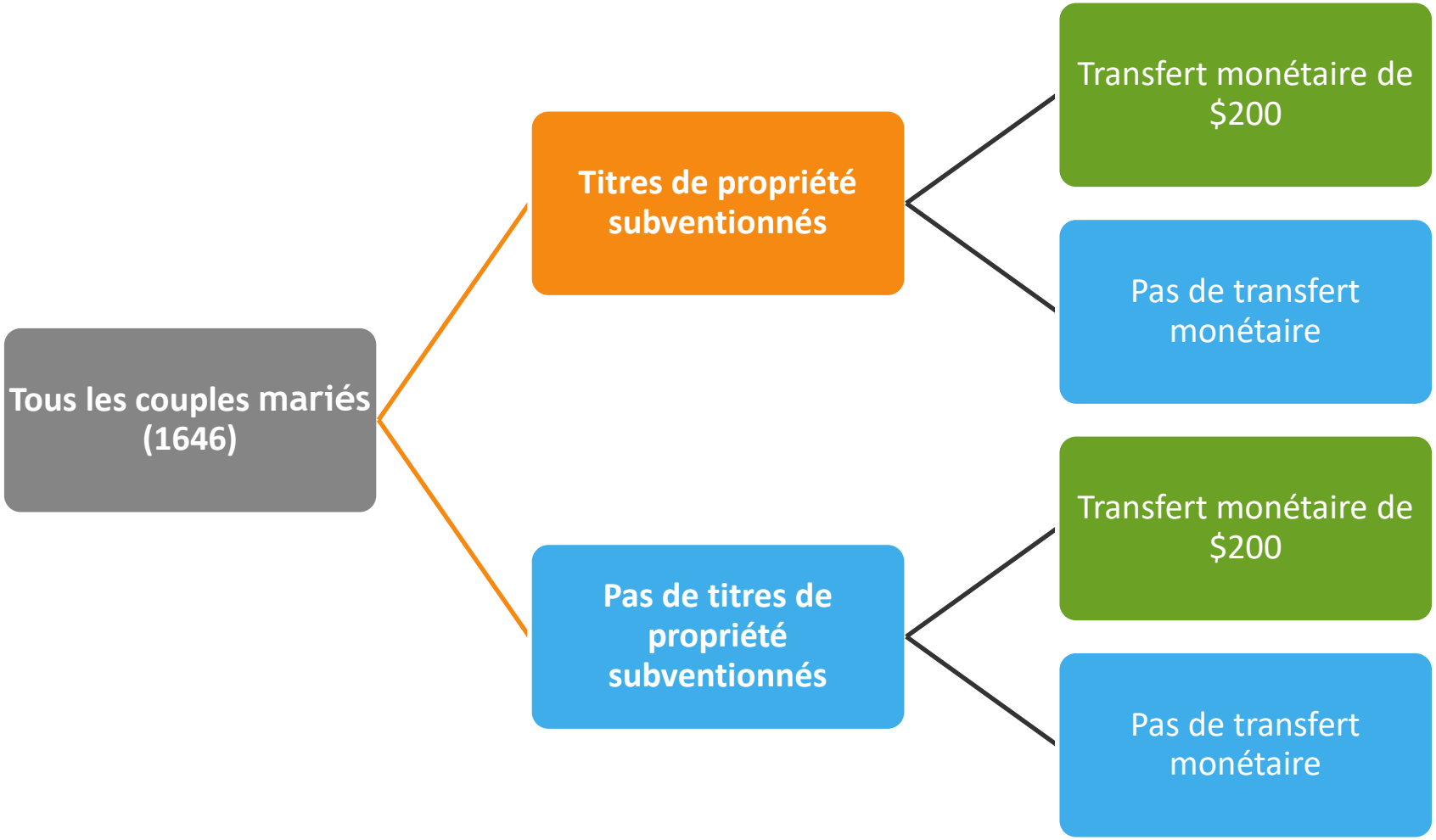

IMPACTS MESURÉS PRÉLIMINAIRES

- Le fait d'exiger la présence de l'épouse lors des offres de titrage et de fournir des informations a fait passer la proportion de ménages choisissant d'ajouter le nom de l'épouse aux titres de **66% à 91%.**

- L'enregistrement des terres et les subventions en espèces (individuellement) ont augmenté **la rétention des terres d'environ 7 points de pourcentage,** principalement grâce à la réduction des ventes forcées.

- L'attribution de titres de propriété et de subventions en espèces a augmenté la probabilité que **les couples produisent du café sur la parcelle de 10 à 11 points de pourcentage et a augmenté le revenu annuel du café de 47 à 59 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA),** sans qu'il y ait de différence significative entre les deux types de traitement.

- **Le pouvoir de décision des femmes a augmenté** avec l'un ou l'autre des traitements, tandis que seul le titre de propriété a amélioré les droits déclarés des femmes sur la terre et les perceptions positives des couples à l'égard du titre de propriété conjoint.

- Il est intéressant de noter que les traitements semblent avoir agi comme des substituts plutôt que comme des compléments.

LECONS APPRISES ET ENJEUX A VENIR

➔ **Donner aux femmes un siège à la table !!!**

➔ **Titres de propriété :**

L'étude montre l'intérêt d'assurer la sécurité foncière par le biais de titres de propriété, car cela permet d'accroître la rétention des terres, la productivité agricole et d'améliorer les droits de propriété des femmes.

➔ **Transferts d'argent :**

L'aide monétaire a permis d'alléger immédiatement les contraintes de liquidité et de réaliser des investissements plus productifs, notamment dans les cultures de rente comme le café.

➔ **Interchangeabilité/Substituabilité :**

Les résultats suggèrent que les titres fonciers et les transferts d'argent peuvent se substituer plutôt que se compléter pour encourager l'investissement agricole. Cela pourrait signifier que les décideurs politiques peuvent donner la priorité soit à la sécurité foncière, soit à l'allègement des liquidités, en fonction des besoins spécifiques de la communauté.

Enjeux à venir :

➔ **Mettre à jour les lois foncières obsolètes**

➔ **Affiner la deuxième phase du projet CEDP**

➔ **Encadrer l'intervention le processus d'adjudication et de certification systématiques des terres (SLAAC)**

MERCI !

Séminaire international – Septembre 2024 - Abidjan

Contact: naffoum@worldbank.org

https://www.worldbank.org/en/programs/africa-gender-innovation-lab

GENDER INNOVATION LAB

FAR Réseau International Formation Agricole et Rurale